



## Procédure d'alcoolémie

Par **Tiatia**, le **11/02/2021** à **19:31**

Bonjour mon conjoint a soufflé dans l'ethylo test dans une brigade, on lui a signifié de vive voix qu'il aurait une amende de 90€ et une perte de points mais n'a signé aucuns documents.

Est-ce normal ?

Par **Louxor\_91**, le **11/02/2021** à **19:47**

Bonjour,

l'ethylo test c'est au moment où il a été arrêté en principe. Après, à la brigade il ressouffle dans un éthylomètre... Il était au volant ?

Par **Tiatia**, le **11/02/2021** à **20:07**

C'est bien ce qu'il me semble. Il a soufflé dans les 2 et oui il était au volant. Il n'a aucun document lui indiquant l'infraction qu'il a commise, est-ce normal ?

Par **LESEMAPHORE**, le **12/02/2021** à **01:01**

Bonjour

Il a vu et on lui a dit le taux inscrit.

Dans les 2 cas : contravention ou infraction délictuelle il recevra le "document" par la poste.

Et ce sera 6 points.